

Chevrier, B., Untas, A., & Dorard, G. (2023). Young Adult Caregivers in Higher Education: A Study of Prevalence in France. *Journal of Further and Higher Education*, Advance online publication. <https://doi.org/10.1080/0309877X.2023.2190878>

Résumé de l'article

Les *jeunes adultes aidants* sont définis comme des jeunes de 18 à 25 ans qui apportent de l'aide et du soutien à un proche malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap. En France, il n'existe actuellement aucune donnée ni aucun service spécifiquement dédié à cette population bien que la littérature démontre que l'aidance a un impact sur la trajectoire académique des jeunes. Comme d'un point de vue socioculturel il est attendu d'un jeune qu'il poursuive ses études dans l'enseignement supérieur, l'objectif de cette étude était d'examiner la proportion, les caractéristiques et la santé mentale des jeunes adultes aidants étudiants en France dans l'objectif de promouvoir le développement des politiques et des pratiques en matière de reconnaissance et d'accompagnement.

Entre février 2019 et avril 2021, 6 767 étudiants (77,28% de femmes ; $M_{\text{âge}} = 20,14$, $SD_{\text{âge}} = 1,87$) ont répondu à un questionnaire en ligne qui incluait des questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques, aux proches malades ou en situation de handicap, aux activités d'aidance réalisées pour ce proche, à la perception d'apporter du soutien à ce proche ainsi qu'à la santé mentale du jeune.

Les résultats montrent que 63,17% des participants sont ont un proche avec une maladie ou en situation de handicap et que 15,86% apportent une aide significative et peuvent être considérés comme étant de jeunes adultes aidants. Ces jeunes sont généralement des femmes provenant de milieux sociaux défavorisés qui rencontrent des difficultés financières. Ils prennent soin majoritairement d'une mère ou d'un grand-parent qui souffre d'une maladie somatique ou mentale. Concernant les caractéristiques académiques, ils sont majoritairement inscrits dans des filières de santé et de soin. Dans certains cas, ils sont inscrits dans un parcours de formation à distance. Ils rapportent des difficultés scolaires et académiques par le passé et actuellement. Enfin, ils déclarent avoir une moins bonne santé mentale comparativement aux non-aidants.

La procédure d'identification basée sur la nature et l'étendue des activités d'aidance réalisées, procédure que nous avons utilisée, devrait être adaptée aux caractéristiques développementales des jeunes adultes (c.-à-d., *emerging adulthood*). Compte tenu de la forte proportion des jeunes adultes aidants, il est urgent de renforcer la sensibilisation afin de mieux identifier et soutenir ceux qui sont dans l'enseignement supérieur.